EN CHANAN
Terre d'Estéron

Rapport d'activité et moral 2025/2026

1. Introduction

Ce rapport moral couvre la période d'activité de l'association « En Chanan » du 12 août 2025, date de notre assemblée générale « 2025 » au 16 août 2026 date de notre assemblée générale «2026 ». Il s'agit de notre huitième exercice.

2. Objet statutaire de l'association loi 1901

« Cette association a pour but la sauvegarde et l'amélioration de l'environnement naturel et culturel » du Val de Chanan.
Son siège social est fixé à La Penne 06260.

3. Valeurs de l'association

Les valeurs que porte l'association sont inscrites dans sa charte.
Conformément aux orientations du Grenelle de l'environnement, « En Chanan » soutient :
1. une politique urbaine de reconstruction de la ville sur la ville en stoppant l'étalement urbain,
2. une politique de préservation de l'activité agricole et de préservation des paysages.
3. En parallèle « En Chanan » se fixe une mission de sensibilisation à l'environnement et au patrimoine avec toujours la volonté de (re) créer du lien entre les habitants des différents villages.
Cette mission se concrétise par des actions d'animation sociale et culturelle

4. Adhésions

Au 16 août 2025 l'association « En Chanan » compte 64 adhérents/sympathisants.

5. Composition du conseil d'administration :

Le conseil d'administration, élu par l'assemblée générale du 16 août 2026 est composé de:
Madame AUGIER Françoise,
Monsieur BARBE, Xavier,
Monsieur BOUILLON Jean-Guillaume,
Monsieur DEMERLIAC François,
Madame DESBUISSONS Marie-Thérèse,
Monsieur GIRELLO Fabrice,
Monsieur GIROUD Sébastien,
Madame GIROUD Sylvaine,
Monsieur GIROUD Yannis,
Madame HENRIOT Catherine
Monsieur MARTOUZET Ivan,
Madame NICAISE Mari-Luz,
Monsieur NICAISE Ghislain

6. Election du Bureau par le CA ci-dessus nommé :

Mme AUGIER Françoise en qualité de co-Présidente de l'association,
M. BARBE Xavier en qualité de co-Président de l'association,
M. BOUILLON Jean-Guillaume en qualité de co-Président de l'association,

Madame NICAISE Mari-Luz en qualité de Trésorière de l'association.

7. Dépôt des statuts

Les statuts ont été enregistrés à la Préfecture des Alpes Maritimes à Nice le 24 avril 2018 :
Identification R.N.A. : W062011568
No de parution au Journal Officiel : 20180017
Département (Région) : Alpes-Maritimes (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
Lieu parution : Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes.
Récépissé de la Préfecture des A-M du changement de composition du CA suite à l'AG du 25 mai 2019 :16 septembre 2019.
Récépissé de la Préfecture des A-M du changement de composition du CA suite à l'AG du 21 août 2020 :13 octobre 2020.
Récépissé de la Préfecture des A-M du changement de composition du CA suite à l'AG du 11 août 2021 :28 septembre 2021.

8. Rapport financier

Les compte de l'association sont stables. Concernant la gestion courante, les recettes sont principalement constituées des cotisations et dons de ses membres qui couvrent les dépenses courantes (abonnements, assurances, frais financiers).
Au 16 août 2026 le compte bancaire présente un crédit de 10713,78 €. Il comprend un don de M. Balitran de 10 000 € à utiliser selon les statuts et valeurs de l'association, et notamment des actions sociales à destination des familles et des enfants.

9. Les relations de l'association

« En Chanan » adhérait à deux groupements d'associations de protection de l'environnement :
- Le GADSECA
- La FNE Alpes-Maritimes
L'association décide de poursuivre ces adhésions

« En Chanan » est partenaire d'associations :
- Le GEDAR
- Bulle d'Aires, où En Chanan participe au CA (Ivan Martouzet et Marie-Thérèse)
- La CUMA

Enfin depuis début 2020 plusieurs membres d' « En Chanan » font également partie du réseau Initiatives Citoyennes Inter villages Estéron Chanan.

10. Media et communication

L'association communique avec ses adhérents via courriel :
contact@enchanan.org
Les événements de l'association sont régulièrement relayés par Nice-Matin.
Plusieurs articles citant l'association sont parus durant l'année écoulée.
L'association est dotée d'un Site Internet, www.enchanan.org, opérationnel depuis début avril 2020.
L'association utilise pour le partage des documents entre ses membres un « drive » dématérialisé : Kdrive

11. Rapport d'activité 2025/2026

L'association continue à se développer selon les quatre axes autour desquels elle avait centré son activité en 2018 :
1. Sensibilisation à l'environnement
2. Sauvegarde de l'environnement
3. Défense de l'environnement
4. Propositions pour l'avenir de notre territoire

NB. « Environnement » est ici pris à la fois au sens d'environnement naturel et culturel.
En 2019 l'association a investi un nouveau champ d'action transverse aux thèmes listés ci-dessus : la participation citoyenne et la solidarité.

11.1 Sensibilisation à l'environnement

Patrimoine naturel et historique
A l'occasion des journées européennes du patrimoine qui ont eu lieu les 19 et 21 septembre 2025, « En Chanan » a proposé un itinéraire de découverte du patrimoine pennois :
https://ignrando.fr/fr/parcours/fiche/details/id/493530.
Ce circuit a été publié sur le site des journées du patrimoine :
https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr
L'itinéraire est libre, à parcourir au moment de la convenance de chacun.

11.1.1 Sorties à thème / Journées du patrimoine

Des sorties et journées thématiques ont été organisées dans le passé. Compte tenu de leur succès de nouveaux projets sont à l'étude (Cf. 12.4 projets).

11.2 Sauvegarde de l'environnement et actions sociales

11.2.1 Contribution à des projets à portée territoriale plus vaste

« En Chanan » est partenaire (correspondant local) de plusieurs associations ou entreprises « chefs de file » de projets à portée territoriale plus vaste.
Parmi elles le GEDAR : Groupe d'Echanges et de Développement Agricole et Rural.

11.2.2 Bulle d'Aires

Un partenariat s'est concrétisé sous l'impulsion de Marie-Thérèse Desbuissons avec l'association Bulle d'aires (Espace de Vie Sociale dans l'Estéron).
Des rencontres sont organisées : « Jeux le jeudi après midi à La Penne » (et parfois ailleurs).
Mise à disposition d'un mini bus pour transporter les participants gratuitement.
Participation des écoliers de La Penne une fois par mois au cours de l'année scolaire.
Organisation d'une Gratiferia.
Bulles d'aires est devenu un centre socio-culturel.
En Chanan (représentée par Marie-Therese Desbuissons et Ivan Martouzet) est entré au CA de Bulle d'Aires.

11.2.3 Réunions « Graines et jardinage »

Dans 6 villages environnants (incluant les enfants des écoles de 5 villages). Ramassage gratuit, une équipe de récolte et traitement des graines dans les écoles ou mairies.

11.2.4 Journées «Pressage»

Elles sont organisées par En Chanan, et la CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) de Collongues, dont En Chanan est adhérent.
13 jours de pressage de fruits à St Pierre, Collongues, Briançonnet et Saint Auban : beau succès participatif à l'automne.
Jean-Guillaume, administrateur de la CUMA, est habilité à manipuler le pressoir.
Une remorque a été prêtée par un membre d'En Chanan pour faciliter sa mise en œuvre.

11.2.5 « Qu'est-ce que ça peut faire ? »

Il s'agit d'un programme de sensibilisation à l'écologie et au développement durable des enfants de primaire, passant par la réalisation avec les enfants et les enseignant.es de courts films d'animation, à la suite d'intervention de scientifiques dans les classes.
Ce projet, conduit par François Demerliac et porté par En Chanan en 2024 a permis la réalisation en Tunisie de 5 épisodes avec l'Ecole française Desnos et des interventions dans l'Ecole publique du 2 mars. Les films ont été projetés aux élèves en juin 2024 ainsi qu'à l'Institut Français de Tunis. Compte tenu du succès de l'opération auprès des élèves, des enseignantes et des partenaires, l'école Desnos a recherché et obtenu un financement pour la renouveler en 2025.

10 nouveaux épisodes ont ainsi été réalisés en Tunisie et en PACA avec le soutien scientifique de l'association Sciences pour tous 06, des CPIE Rhône-Pays d'Arles et Cannes – Iles de Lérins et de la ZACAM CNRS (Zone Atelier Camargue en relation avec l'université d'Aix).
Cette réalisation a mobilisé des écoles locales en Tunisie et PACA (dont l'école de La Penne).

Le projet et les épisodes réalisés ont été présentés à l'occasion de l'UNOC 3 (Conférence des Nations Unies sur les Océans) à Nice et à Villefranche-sur-Mer. Plusieurs écoles participantes au projet (Nice, Villefranche, La Penne...) se sont déplacées pour l'événement. Outre le succès auprès des partenaires scientifiques, pédagogiques, et surtout des enfants, ces présentations ont apporté de la visibilité au projet (notamment un article dans Nice-Matin). Des projections ont également été organisées à Tunis (Institut Français et Ecole Desnos) où elles ont réuni plus de 300 enfants, parents et partenaires.
Les épisodes 2024 et 2025 de la série : https://vimeo.com/showcase/11242355
Les making of : https://vimeo.com/showcase/11821067
La série a été primée au Festival du documentaire scientifique de Nice en novembre 2025

Pour la **saison 2025-2026** de nouveaux épisodes ont été réalisés :
- **A Tunis** avec l'école Desnos (5 épisodes),
- **En PACA, Corse, Sardaigne et Italie**, grâce à un partenariat avec l'**Office de l'Environnement Corse** (8 épisodes).
- **A Mayotte** avec l'Ademe, le rectorat de Mayotte et des associations locales (8 épisodes dont 2 dans des classes ULIS et une avec une association d'insertion d'enfants déscolarisés).
Les épisodes réalisés à Mayotte seront diffusés à la rentrée 2026 par la chaîne Mayotte la première (France Télévision).
La série a été à nouveau primée au Festival International de l'Image Sous-marine de Mayotte (mai 2026).

Episodes avec l'OEC : https://vimeo.com/showcase/12350009?fl=so&fe=fs
(Mot de passe : OEC)
Episodes à Mayotte : https://vimeo.com/showcase/12181758?fl=so&fe=fs
(mot de passe : Mayotte-2026)

11.3 Défense de l'environnement

11.3.1 Veille active

Après son action dans le cadre du projet « Para » (construction d'un parking dans le pré en front de village de La Penne (La Para) « En Chanan » continue d'exercer une veille active de tous les projets d'« aménagement » du secteur.

11.4 Propositions pour l'avenir de notre territoire

Terres agricoles

11.4.1 Participation à l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial d'Alpes Azur

En Chanan a participé au printemps 2022 aux ateliers de concertation organisés par la CCAA pour l'élaboration du PAT d'Alpes Azur. Depuis, En Chanan suit activement le projet PAT.

11.5 Solidarité et citoyenneté

Organisation avec Bulle d'aires de deux « Gratiferia » au Pali et à Roquesteron, pour la 5e année, qui rencontrent un beau succès.

12. Projets - programme 2026/2027

Nous continuons les actions engagées et lançons quelques nouveaux projets.
Quelques idées ci-dessous, débattues par les membres du C.A.

12.1 Sensibilisation à l'environnement

12.1.1 Organisation de ciné-débats

Projet de projections autour de la série « Qu'est-ce que ça peut faire ? » :
- Festival de court métrage de Bulle d'Aires,
- Beaulieu : collège du mercredi

12.1.2 Sensibilisation à la ressource en eau et biodiversité

Aiglun : difficulté d'accès à des mesures de débit des cours d'eau, pourtant d'utilité publique, et différences de positionnement politique et scientifique sur le sujet (études du Smiage, de la Maison régionale de l'eau…).
Pour exemple, le maintien d'un débit de 35 litres par seconde de la cascade du Vegay (sur un débit total de 90L/s) est préconisé par les scientifiques pour la préservation du biotope (et à terme de la ressource en eau, qui alimente 300 000 habitants des Alpes Maritimes, essentiellement en zone côtière. Le préfet a statué pour un débit minimum biologique de 10,5 litres par seconde, ce qui est insuffisant.
Marine Calmet (juriste) mène un projet de classification juridique de la cascade compte tenu de son impact sur le biotope.
Ce problème, vital pour la biodiversité future mérite une large sensibilisation.
Il pourrait faire l'objet d'un ou plusieurs épisodes de la série « Qu'est-ce que ça peut faire ? » mobilisant les enfants et écoles locales, ainsi que d'autres formats documentaires et actions de sensibilisations qui pourraient être portés ou soutenus par En Chanan.

12.1.3 Organisation de conférences débat

Biodiversité Ecologie/ Bioidiversité et santé
Conférences par Ghislain Nicaise
Var PPRI Plan de Prévention sur Risque Inondation par Mari-Luz Nicaise

12.1.4 Documentaire sur l'héritage de Max Georges

Une numérisation du carnet de greffes de Max Georges a été réalisée (Ecomusée) pour être accessible au public et publiée, notamment, sur le site d'En Chanan.

Ce document ainsi qu'un entretien avec Max Georges (lien ci-dessous), recueilli par François Demerliac en 2020, pourraient constituer les points de départ d'un film documentaire sur cet écologiste précurseur, considéré comme une référence pour de nombreux cultivateurs des Alpes maritimes.

L'héritage de Max Georges n'est pas seulement technique, portant sur les greffes, tailles, sélections et entretien d'espèces de fruits, légumes et truffes. Il est aussi philosophique. La vie de cet homme qui n'a jamais voulu quitter son village parle du rapport de l'Homme et de la nature et l'évolution de ce rapport dans l'histoire contemporaine. La question est sociologique

et touche à la fois au modèle de consommation, mis en cause par le réchauffement climatique, et de leur impact sur la population locale, où de nouveaux cultivateurs sont tentés par de nouvelles expériences de vie et de cultures.

Ce projet bénéficie de l'adhésion de la famille de Max. Compte tenu de sa popularité et de son empreinte locale, un tel documentaire aurait sans doute du succès et un large potentiel d'adhésion et de rassemblement.

https://vimeo.com/1116574384

12.1.5 Sortie à thème / Journées du patrimoine

Patrimoine culturel
A l'occasion des prochaines journées européennes du patrimoine, « En Chanan », comme chaque année, pourrait proposer un itinéraire de découverte du patrimoine pennois. Débroussailler le chemin.

12.2 Sauvegarde de l'environnement

12.2.1 Restauration du petit patrimoine bâti

Pigeonnier de La Penne : Un projet de restauration est à l'étude en vue de répondre à un appel à projet susceptible de le financer (Region SUD). Un tel projet devrait réunir l'association, des partenaires techniques (architecte et entreprises) et la municipalité de La Penne. La participation d'une personnalité telle que Stéphane Bern et la Fondation du patrimoine faciliteraient grandement la réalisation de ce projet.

12.3 Solidarité

Projet du GEDAR :
En étroite collaboration avec le Secours catholique, le magasin de producteurs Montagnes Paysannes, les centres sociaux du territoire, la Communauté de Communes des Alpes d'azur, et avec le soutien technique de bureaux d'étude et d'associations spécialisées, ce nouveau projet a pour ambition de faciliter l'accès à une alimentation saine et digne pour tous sur le territoire des Alpes d'Azur par le biais de 4 principales actions :
=> L'Analyse et La pérennisation de l'expérimentation de « Paniers Frais solidaires » à Puget-Théniers
=> La Réalisation d'un diagnostic de précarité alimentaire sur le territoire des Alpes d'Azur
=> La Création d'une épicerie sociale et solidaire ambulante
Concurrence / Restos du coeur,
=> L'Expérimentation d'une sécurité sociale de l'alimentation
(En Chanan acteur communication / Esteron)
Projets en formation

12.3.1 Organisation d'une gratiféria

12.3.2 Organisation de journées collectives ramassage de fruits et pressage

Patrimoine naturel Biodiversité Agriculture Convivialité
Proposer un ramassage collectif de fruits en prévision des journées de pressage.
« Ramène ta pomme » Journée pressage à la ferme de Bertik

12.4 Evénements culturels

Le succès du précédent « Itinera Romanica » organisé en 2022 entre Ascros, Sigale et La Penne avec l'ensemble Obsidienne et le soutien du PNR nous incite à reconduire l'expérience. Les pistes évoquées sont :

- Obsidienne (musique médiévale),

- les Copines (choeur féminin au répertoire paillard),

- Quatuor Générations, concerts dans des églises de La Penne, Sigale, (Peresc),

- Choeur universitaire proposé par Mari-Luz Nicaise (mais 50 à 60 interprètes...)

De tels événements pourraient être organisés conjointement avec l'association Bulle d'aires et proposés à nouveau au PNR.

Les co-présidents :

Françoise Augier



Xavier Barbe



Jean-Guillaume Bouillon



Mari-Luz Nicaise, trésorière

